



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCES VERBAL

GRUPE DE TRAVAIL 3 (MANCHE)

**Salle 21.04 “Jacob Van Artevelde” - Virginie Lovelinggebouw (VAC)
Koningin Fabiolalaan, 9000 Gand**

**Mercredi 3 juillet 2019
08h30 – 10h00**

1. Accueil et présentations

Le président, Pascal Coquet, a ouvert la réunion et accueilli les membres, les observateurs, et les représentants du CIEM et de la COM à la réunion.

Des excuses ont été reçues de la part de Kenny Coull avant la réunion. L'ordre du jour a été adopté comme il avait été rédigé.

Les points d'actions du procès verbal de la précédente réunion à Madrid le 12 mars 2019 ont été examinés :

1. M. Portus va transmettre les liens vers les rapports auxquels il a été fait référence pendant la réunion pour qu'ils soient distribués aux membres du GT.

Les liens ont été transmis et les rapports peuvent être consultés sur le site web du CC EOS.

2. Un groupe de discussion sur le bar doit être organisé en vue d'étudier plus en détail et de recommander des options de gestion.

Travail en cours, 12 membres ont exprimé leur souhait de participer au groupe de discussion.

ACTION : Les termes de référence du groupe de discussion sur le bar doivent être préparés pour la discussion/validation à la réunion du comité exécutif à Dublin.

3. Les membres sont invités à envoyer leurs commentaires et expérience sur les dragues à coquilles Saint-Jacques au secrétariat

Travail en cours, à examiner en septembre à la réunion de Dublin.

ACTION : le point d'action de la réunion de Madrid est en cours.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

2. Avis du CIEM pour la Manche

M. Ghislain Chouinard (Vice-président ACOM) a présenté l'avis pour les stocks de la Manche au nom du CIEM. L'avis pour la sole dans la division CIEM 7d sera disponible cet automne.

Après la présentation, le président a donné la parole aux participants pour les questions et invité les membres à donner un feedback spécifique qui formera la base de la réponse du CC EOS aux possibilités de pêche pour 2020.

Les participants ont évoqué les points de discussion suivants auxquels M. Chouinard a répondu :

- Des explications ont été demandées sur les rejets de plie en 7d qui ne sont pas pris en compte dans l'évaluation mais considérés dans la production de l'avis. Sur quoi se basent les taux de rejets utilisés ?

L'avis de l'an dernier, qui prenait en compte le taux de rejets, a été ajusté pour l'avis de cette année. Le taux de rejets est basé sur les observations.

- Il a été demandé à M. Chouinard de réexpliquer l'avis sur le bar qu'il avait présenté la veille lors du groupe de travail 2, car il inclut les divisions 7d et e.

L'avis pour le bar pour 2019 a été révisé car une erreur a été trouvée dans le calcul de première partie des séries de LPUE. Il en est résulté un redimensionnement de l'évaluation et les points de référence ont été recalculés, mais au bout du compte, l'avis pour 2019 n'a été que légèrement modifié. Il y a eu un changement de la proportion anticipée entre les captures commerciales et récréatives. L'avis pour 2020 repose sur le PPA. Le stock est désormais estimé légèrement au-dessus du B_{lim} , la pression de pêche est estimée en-dessous de la F_{MSY} et le recrutement est faible. En termes de taille du stock, la situation n'est pas bonne car le stock est en-dessous de la $B_{trigger}$ RMD et anticipée pour rester proche du B_{lim} . La projection suppose que la F 2019 est 0,088 et anticipe la SSB en 2020 légèrement au-dessus du B_{lim} . L'avis pour 2020 se situe entre 1634 tonnes et 1946 tonnes, où 1946 est le maximum de la tranche inférieure car le stock est en-dessous de la $B_{trigger}$ RMD et donc la tranche supérieure n'est pas fournie. En termes de projections pour 2020, les proportions pour les rejets basées sur des modèles de prévision sont inférieures à ce qui a été observé ces dernières années.

Il y a un certain nombre d'hypothèses dans l'avis pour le bar. Les estimations des captures de la pêche récréative par exemple sont basées sur la mortalité par pêche pour la pêche récréative en 2012 année pour laquelle les estimations des captures de la pêche récréative sont disponibles.

Une fois le stock au-dessus du B_{lim} , le CIEM fournit un avis basé sur une mortalité par pêche réduite avec le critère selon lequel à la fin de l'année de prévision le stock devrait être au niveau du B_{lim} ou au-dessus. Avec la pêche à 1946 tonnes en 2020, le CIEM anticipe que la biomasse sera réduite d'environ 5% au début de 2021, revenant très près du B_{lim} . Il est important d'en tenir compte lors des discussions sur les possibilités de pêche pour l'an prochain.

- Les 74 tonnes de rejets de bar estimées pour 2020 proviennent d'un calcul théorique avec le modèle. Cependant, basé sur les faits, les rejets se situent actuellement au-dessus de 400 tonnes. Les rejets sont une conséquence de l'OD et nous savons que les classes d'âge de 2013 et 2014 étaient légèrement meilleures que la moyenne, donc les rejets ont augmenté de manière inévitable et le phénomène va se poursuivre. Cette année, la recommandation du



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

CIEM sur les captures et les débarquements est supérieure à celle de 2017, donc il y a une marge de manœuvre. Il faut trouver des mesures pour s'assurer que ces rejets qui sont des captures inévitables, puissent être débarqués et valorisés.

Si les rejets sont en réalité supérieurs aux estimations, il est important de s'assurer que la somme des débarquements et des rejets ne dépasse pas le total inclus dans le scénario de capture du CIEM pour 2019.

- Des explications ont été demandées eu égard au modèle utilisé pour évaluer le cabillaud et sur le fort impact rétrospectif sur la biomasse et la mortalité du stock.

Il y a une différence consistante entre les modèles de prévision basés sur les pêcheries et les données d'enquête d'une année à l'autre suggérant que la mortalité par pêche est supérieure aux estimations antérieures. Les causes de ce biais restent inconnues et plusieurs facteurs pourraient être impliqués, comme une augmentation de la mortalité naturelle ou des changements de l'activité de pêche qui n'ont pas pu être enregistrés dans l'évaluation. Un atelier (WKFORBIAS) aura lieu cet automne pour examiner la question des biais dans les évaluations, identifier le niveau de biais acceptable, et mieux comprendre les causes qui produisent les biais.

- Des clarifications ont été demandées eu égard à l'augmentation enregistrée d'effort sur le cabillaud et aux flottilles impliquées, car en France l'effort a diminué.

Le CIEM fournit l'estimation de l'ensemble du stock et cela provient du modèle utilisé.

- Si une réduction de la biomasse du stock a été notée et n'est pas attribuée à l'effort de pêche mais à d'autres facteurs d'atténuation, cela signifie-t-il que contrôler l'effort ne permet pas d'atteindre le RMD ?

Il n'est pas nécessaire qu'autre chose affecte le stock, l'évaluation ne capture peut-être pas toutes les dynamiques, certaines données ne sont peut-être pas incorporées, comme des captures supplémentaires inconnues. Cela doit faire l'objet de recherches, avant de sauter aux conclusions visant à se débarrasser de tous les points de référence actuels. Un benchmark étudierait l'évaluation et passerait en revue les diagnostics de la rétrospective. Le CIEM utilise les données disponibles et se montre transparent lorsqu'il s'agit de communiquer que des données sont absentes dans une évaluation, quand on en a connaissance.

- Lors de l'évaluation du stock, la biomasse est-elle d'abord évaluée afin de calculer ensuite la pression de pêche, en fonction de ce qui est soustrait au stock ? De cette façon on considère la pression de pêche responsable de la biomasse. Cependant, les activités de pêche restent les mêmes pendant des mois et il n'y a pas de changement en matière d'efficacité d'un jour à l'autre, c'est un processus lent. La biomasse peut être en baisse et donc une plus grande proportion de la biomasse est capturée, mais ce n'est pas délibéré : il ne s'agit pas d'un changement de la pression de pêche, plutôt de la mortalité par pêche.

Normalement, si la pression de pêche est maintenue, alors la mortalité par pêche demeure également la même, sauf si un navire est plus efficace et donc capture une plus grande proportion sur la même durée. Quand l'abondance du stock est calculée, si la proportion de poisson sortie du stock est supérieure, cela est interprété comme une certaine augmentation de l'effort.



- Eu égard à la question de modèle de l'abondance, même en ayant connaissance de cette incertitude, l'abondance de certains des stocks peut toujours être surestimée. Pour combien de stocks cela a-t-il lieu en réalité ?

Les stocks caractérisés par un biais qui est fort représentent probablement 10 sur les plus de 180 que le CIEM évalue chaque année. Ceci inclut le cabillaud et le merlan de mer Celtique, le cabillaud en 7a, et dans une certaine mesure le cabillaud en sous-zone 4.

- Compte-tenu de l'incertitude eu égard à la mortalité par pêche pour le cabillaud dans la zone australe de la Manche, le changement climatique pourrait-il être une question à envisager ? Les chiffres de l'IPBES projettent une diminution de la productivité de la pêche et une augmentation de la mortalité par pêche. Est-ce quelque chose que le CIEM envisage de mettre dans la modélisation, quelque chose que les gestionnaires doivent refléter dans leurs prises de décisions.

Les vues d'ensemble écosystémiques fournies par le CIEM tentent dans une certaine mesure d'aborder cet aspect. Cependant, le rapport IPBES est davantage une prédiction à long-terme, c'est quelque chose qui s'avère plus difficile à estimer d'année en année. A chaque benchmark, la dynamique est examinée en termes de recrutement par rapport à la biomasse. Si le recrutement reste faible, alors c'est pris en compte. Ceci changerait les prévisions de dynamique pour le futur, aurait un impact sur le RMD et on pourrait s'attendre à une réduction de la productivité. En outre, des changements observés en matière de maturité, croissance et recrutement sont pris en compte lors des évaluations.

- De nombreux points ont été exprimés, faisant mention de l'incertitude qui entoure la mortalité par pêche et les données de rejets, pourtant la discussion devrait également comprendre les actions à entreprendre en vue d'améliorer la collecte et la surveillance des données.
- A la recherche d'explications sur le déclin du stock, il pourrait s'avérer utile de chercher en dehors de l'activité de pêche et d'envisager par exemple l'augmentation de certaines populations de prédateurs.

Dans les stocks où il existe des estimations à inclure, cela peut être pris en compte. Des changements ont été observés dans certaines de ces populations, par exemple l'avis du CIEM pour le cabillaud en 6a mentionne les impacts de prédateurs.

- Pour quelle raison l'avis pour la sole en 7d a-t-il été reporté en novembre ?

Il y avait un problème avec la base de données qui calcule le taux de capture. Le problème s'est posé avant les évaluations et les problèmes sont en train d'être résolus.

- Trois sous populations ont été identifiées par une étude au sein du stock de sole en 7d, chacune d'elle présentant une dynamique très différente. Elles devraient être prises en considération dans l'avis afin que les tendances soient correctement reflétées.

M. Chouinard va vérifier auprès de ses collègues responsables de l'évaluation à propos des sous-



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

populations, mais normalement les évaluations sont basées sur le stock dans son ensemble. Ce cas sera examiné et traité dans un benchmark. Cependant, il peut s'avérer très difficile de diviser les données et d'étudier les 3 sous-populations séparément si elles existent. Il n'est possible de prendre des sous-populations en compte que dans certains cas, tout d'abord, il est important de voir si ces sous-populations se mélangent les unes aux autres pendant l'année.

- **Rédaction d'un avis visant à documenter la proposition de TAC de l'UE**

ACTION : Le groupe de rédaction d'avis va recueillir les contributions/commentaires des membres sur l'avis du CIEM présenté en vue d'élaborer un avis sur possibilités de pêche pour 2020.

3. Bonnes pratiques en matière d'évitement des situations de choke

A la précédente réunion du CC EOS à Madrid, la COM a informé le comité exécutif être en faveur d'un nouvel avis du CC sur la manière de gérer les problèmes de choke et d'identifier les nouveaux stocks à risque de choke.

Le comité exécutif doit décider si un groupe de discussion ou un groupe de rédaction d'avis sera mis en place pour élaborer l'avis et quels doivent être les termes de références (des termes de référence ont déjà été convenus pour un groupe de rédaction d'avis sur l'OD lors de la dernière réunion à Gand le 19 juillet 2018).

ACTION : Actualisation de l'outil d'identification de choke par le secrétariat.

4. Résumé par le président des actions convenues et des décisions adoptées

1	Les termes de référence du groupe de discussion sur le bar doivent être préparés pour la discussion/validation à la réunion du comité exécutif à Dublin
2	Les membres sont invités à envoyer leurs commentaires et expérience sur les dragues à coquilles Saint-Jacques au secrétariat. A débattre en septembre à la réunion de Dublin
3	Le groupe de rédaction d'avis va recueillir les contributions/commentaires des membres sur l'avis du CIEM présenté en vue d'élaborer un avis sur possibilités de pêche pour 2020.
4	Actualisation de l'outil d'identification de choke par le secrétariat.

Annex 1 – List of Participants

Membres du Groupe de Travail 3 du CC EOS	
Pascal Coquet (Chair)	France Pêche Durable et Responsable
John Lynch	Irish Fishermen's Organisation
Ciaran Whelan	Irish South and East Fish Producers Organisation
Geert Meun	Stichting van de Nederlandse Visserij
Paul Trebilcock	Cornish Fish Producers' Organisation Ltd.



CONSEIL CONSULTATIF POUR **NORTH WESTERN** **CONSEJO CONSULTIVO PARA**
LES EAUX OCCIDENTALES **WATERS** **LAS AGUAS**
SEPTENTRIONALES **ADVISORY COUNCIL** **NOROCCIDENTALES**

Barrie Deas	National Federation of Fishermen's Organisation (UK)
Jim Portus	South Western Fish Producers Organisation Ltd. (SWFPO)
Oscar Sagué	International Forum for Sustainable Underwater Activities (IFSUA)
David Vertegaal	European Anglers' Alliance
Irene Kingma	Dutch Elasmobranch Society
Julien Lamothe	Association Nationale des Organisations de Producteurs (ANOP)
Lionel Bottin	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Calvados (CDPMEM 14)
Emiel Brouckaert	Rederscentrale
Caroline Gamblin	Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CNPMMEM)
Pedro Santos	EBCD
Stephane Pinto	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) Hauts de France
Delphine Roncin	FROM Nord (Fond Régional d'Organisation du Marché du poisson)
Dominique Thomas	CRPM Bretagne
Jean-Marie Robert	Les Pêcheurs de Bretagne (LPDB)
Franck Le Barzic	Coopérative Maritime Bretagne Nord (COBRENORD)
Dominique Thomas	Organisation de Producteur Coopérative Maritime Etaploise Manche Mer du Nord (OPCMEMMN)
Thierry Kerzerho	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Morbihan (CDPMEM 56)
Observateurs du CC EOS	
Patrick Murphy	Irish South and West Fish Producers' Organisation
Norah Parke	Killybegs Fishermen's Organisation
Jenni Grossmann	ClientEarth
Debbie Crockard	Seas at Risk
Jean Christophe Vandevelde	The PEW Charitable Trusts
Fintan Kelly	BirdWatch Ireland
Lydia Chaparro	Fundació ENT
Autres Observateurs	
Elsa Tudal	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
Ghislain Chouinard	ICES
Jonathan Shrives	European Commission
Secrétariat	
Michael Keatinge	Executive Secretary NWWAC
Mo Mathies	Deputy Executive Secretary NWWAC
Matilde Vallerani	Deputy Executive Secretary NWWAC
Monica Negoita	Executive Assistant (Finance and Administration) NWWAC